

MESURES DE PRÉVENTIONS ET CONTRÔLE DES INFECTIONS À APPLIQUER EN LIEN AVEC LA PANDÉMIE DE SRAS-COV-2 POUR LES CENTRES DE JOUR

2020-10-26 | Version 2 - Modifications apportées en jaune

Objet

- **Professionnels visés**
→ Tout le personnel

- **Secteurs, programmes ou services visés**
→ Pour les centres de jour

GÉNÉRALITÉS POUR LE PERSONNEL	
Hygiène des mains	Respecter en tout temps les 4 moments pour pratiquer l'hygiène des mains : <ul style="list-style-type: none">• Avant le contact avec l'utilisateur ou son environnement;• Après le contact avec l'utilisateur ou son environnement;• Avant un acte aseptique (ex : préparation de médicament);• Après avoir risqué de toucher à des liquides biologiques.
Équipement de protection individuel	Vous référer à la <i>Directive sur l'utilisation judicieuse des ÉPI</i> disponible sur intranet du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.
Distanciation physique	<ul style="list-style-type: none">• Cesser le partage de nourriture au poste ou dans les salles de pause (ex. : plat de croustilles, bonbons, etc.).• S'assurer du respect de la distance de 2 mètres entre le personnel en tout temps, incluant lors des repas et des pauses.• Éviter de partager du matériel et des équipements (ex. : tablette, crayon, appareil de communication, etc.)

GÉNÉRALITÉS POUR LE PERSONNEL

<p>Surveillance des symptômes des travailleurs de la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une vigie de l'état de santé des employés avant chaque quart de travail (ex : instaurer une grille de surveillance des symptômes avec signature). <p>Vous référer aux documents disponibles dans la section COVID-19 de l'intranet du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.</p>
<p>Affichage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'affichage dans l'établissement afin de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir l'HDM; ○ Promouvoir les consignes concernant le port du masque de procédure; ○ Identifier la zone d'attente réservée pour les usagers présentant des symptômes compatibles avec la COVID-19; <p>Afficher les consignes pour les visiteurs et les proches aidants.</p>

GÉNÉRALITÉS POUR LES USAGERS

<p>Triage des usagers</p>	<p>Avant sa visite au centre de jour (la veille de son rendez-vous) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est recommandé d'identifier les usagers avec un diagnostic suspecté ou confirmé de la COVID-19 à l'extérieur de l'installation afin de limiter les déplacements de ces derniers; • Les usagers sont encouragés à prendre leur température à la maison avant de venir au centre de jour. Si l'usager présente une température supérieure à 37,5 degrés Celsius ou un signe et symptôme de la COVID-19, ce dernier devrait communiquer avec l'équipe du centre de jour avant de s'y présenter; • Les usagers qui présentent des symptômes doivent communiquer avec le centre de jour dès leur apparition; • Les usagers COVID-19 positifs doivent informer leur centre de jour le plus tôt possible. <p>Il est encouragé d'établir un contact téléphonique avec les usagers la veille du rendez-vous afin de compléter <u>l'outil de triage du risque infectieux</u>.</p>
<p>Usager suspecté ou ayant des symptômes de la COVID-19</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas admettre au centre de jour et le référer aux consignes et directives du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec (MSSS). <p><u>Si l'usager est déjà au centre de jour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer qu'il porte un masque de procédure et qu'il le retire qu'après avoir quitté l'installation. • Éloigner-le des autres usagers et demander lui de réaliser une hygiène de ses mains d'une durée de 20 secondes avec une solution hydro-alcoolisée. • Il ne doit pas être installé dans les aires communes à l'entrée de l'installation.

GÉNÉRALITÉS POUR LES USAGERS

- Il est recommandé qu'il retourne à son domicile le plus rapidement possible et le référer aux consignes et directives du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec.
- Ne plus admettre au centre de jour jusqu'à avis contraire de la Direction de la santé publique du Québec.
- Désinfecter les surfaces ayant été en contact avec cet usager avec les lingettes désinfectantes approuvées.
- Inscrire les noms des usagers et visiteurs présent au centre de jour sur un registre.*
- Inscrire le nom des employés présents au centre de jour sur un autre registre.*

* S'il y a lieu, la direction de la santé publique et le bureau de santé et sécurité au travail vous contacteront et vous demanderont de leur faire parvenir ces registres.

Pratiques de base pour tous les usagers

Distanciation physique :

- Assurer une distanciation minimale de 2 mètres avec toutes autres personnes.
- Circuler à droite dans les corridors et les escaliers;
- Marcher les uns derrière les autres.

Hygiène des mains :

- Friction des mains pendant 20 secondes avec une solution hydro-alcoolisée :
- En entrant et en sortant de l'installation;
- Avant et après avoir mangé;
- Après être allé à la toilette;
- Avant et après chacune des activités;
- Après avoir toussé, s'être mouché ou avoir touché son masque.

Port du masque :

- Port du masque de procédure **ou couvre-visage** requis selon les directives du MSSS aussi disponible dans la section COVID-19 de l'intranet du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Effets personnels :

- S'assurer que les usagers apportent seulement ce qui est essentiel;
- Réserver un espace pour chaque usager afin d'y entreposer ses effets personnels (ex. : manteaux);
- Séparer les espaces dédiés de chacun afin que leurs effets personnels n'entrent pas en contact avec ceux des autres usagers;
- S'assurer de la désinfection de ces espaces avant d'y entreposer les effets personnels d'un autre usager.

GÉNÉRALITÉS POUR LES USAGERS

Matériel et équipement	<ul style="list-style-type: none">• S'assurer que tout le matériel et équipement utilisé auprès des usagers soient faits de matériaux désinfectables (faits de matière lisse et non poreuse);• Ne doit pas être partagé entre chaque usager.• S'assurer que chaque matériel ou équipement soit désinfecté après leur utilisation (avant qu'il ne soit rangé) avec des lingettes désinfectantes approuvées.
Environnement	<ul style="list-style-type: none">• S'assurer que les surfaces fréquemment touchées («<i>high-touch</i>») soient désinfectées quotidiennement.
Toilette	<ul style="list-style-type: none">• Réserver une salle de toilette dédiée pour le personnel (Ils ne doivent pas utiliser la même que celle utilisée par les usagers);• Assurer le rehaussement de la désinfection des surfaces fréquemment touchées («<i>high-touch</i>») à raison de 3 fois par jour d'ouverture du centre de jour.
Gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser la procédure habituelle de votre installation (pas de mesures particulières).
Visiteurs/accompagnateurs/proches aidants	<ul style="list-style-type: none">• Vous référer aux directives du MSSS.

Approuvé par : Louis-Philippe Montpetit, résident sénior
Julie Gladu, Coordonnatrice par intérim - Service de la prévention et contrôle des infections

Groupe de travail : Huy Ling Ong, conseillère-cadre clinicienne en prévention et contrôle des infections

Date d'entrée en vigueur : 2020-11-10

OTCL-IF-001